

de très-bonnes terres arrosables, valant de 30 à 40 drachmes le stremme et qui, bien cultivées ne vaudraient pas moins de 150 drachmes le stremme.

Aujourd'hui, la famille Touloumé loue de M^r Chatziscos, on ignore à quelle condition, la portion qui appartenait au général.

Les propriétaires de Samia, dont la foi n'est nullement suspecte, assurent que M^r Chatziscos a une de ces terres, comme de son propre bien et en a vendu une partie.

Il résulte également des informations qu'il ont données qu'il n'est pas facile de se procurer des renseignements absolument précis, ces propriétés n'étant rien moins que délimitées et les portions de terres appartenant étant si bien enclavées que, même les gens du pays ne sont pas très capables, surtout après les aliénations qui ont été faites, d'en préciser les limites. Il n'y a qu'un homme intelligent, appuyé surtout par les autorités locales et par les siras qui ne sauraient manquer à Chatziscos, qui puisse, après de laborieuses recherches sur les lieux-mêmes, arriver à un résultat assez précis pour que M^r Sellis, partant de cette base, soit en mesure de formuler des prétentions.



Note sur les propriétés de feu le général
Coletti, près Samia.

Drakki, en
rouleau
en papier
de couleur
cette note
est en
ar-hani
ma-Kryki
Poliouri

Si resti
en ar-hani
plus tard.

Frantzi et Vardatis sont deux villages
arrosables, valant plus de 300,000 drachmes;
on y cultive du maïs; le revenu varie de
15 à 20 mille drachmes. Ces deux villages
ou propriétés formaient une propriété
Commune entre le général Coletti, Vassos
et Mansolas; les trois propriétaires ont eu un
long procès, qu'ils ont fini par gagner,
contre un certain Moraitis, qui les revendiquait.

Aujourd'hui Vassos et Mansolas sont
morts comme Coletti; ils ont laissé le premier
sa femme et deux fils, l'autre sa femme et
un fils.

Il y a récemment encore un certain
Ghiorgoulas Doucas était employé par
la V^e Vassos, comme intendant sur toute
les propriétés. On ignore à quelle condition
et pour compte de qui elle faisait cultiver
la partie appartenant aux héritiers Coletti,
mais on affirme presque que c'était pour
compte de M. Chatzisco.

Al. Postis: propriété près Samia. Elle
a aussi donné lieu à des procès entre le
général, la famille des Toulomèi et le
fils; à la fin de ces procès le général en
reste maître de 1000 à 1500 stremmes royales